



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

hôpitaux

Question écrite n° 57524

## Texte de la question

Dans son rapport consacré à l'éthique et aux professions de santé remis au ministre chargé de la santé, M. Alain Cordier avait fortement plaidé pour un développement de la réflexion éthique dans la formation médicale. De plus, le rapport de notre collègue Jean Léonetti sur l'accompagnement de la fin de vie a souhaité de son côté que des efforts particuliers soient engagés par les pouvoirs publics pour développer la réflexion éthique. L'espace éthique de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris joue à cet égard un rôle irremplaçable en la matière. Il est appelé à s'accroître encore avec les nouvelles législations sur la bioéthique et sur la fin de vie. Or, il est à craindre qu'il ne puisse remplir cette fonction centrale d'information et de formation, si des comités d'éthiques locaux viennent à se substituer à lui. M. Jean-Pierre Abelin souhaiterait connaître les intentions du M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur l'avenir de l'espace éthique en formant des vœux pour que les acquis obtenus grâce à l'action de cette structure ne soient pas dilapidés par une dispersion de la réflexion en éthique médicale.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Pierre Abelin](#)

**Circonscription :** Vienne (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la Démocratie Française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 57524

**Rubrique :** Établissements de santé

**Ministère interrogé :** solidarités, santé et famille

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 février 2005, page 1564